

# La Ville laisse plus de place aux piétons



Le  
cœur  
de Ville  
redevient  
piéton

du 15 juin au  
15 septembre 2011



Renseignements au 05 46 59 56 88  
[www.angely.net](http://www.angely.net)

# Pour un coeur de Ville accessible à tous

## Ce qui change

- Le secteur piétonnier sera en vigueur pendant trois mois (et non plus six), du 15 juin au 15 septembre.
- L'ensemble des parkings sera gratuit le samedi après-midi.
- Le stationnement redevient gratuit sur une partie de la place de l'Hôtel-de-Ville, celle la plus proche de la salle Aliénor-d'Aquitaine;
- La circulation rue de l'Abbaye n'est plus autorisée qu'aux seuls riverains, et cela durant toute l'année.
- La circulation est interdite rue du Petit-Champ, de la rue des Maréchaux au boulevard-Lair, pour assurer la sécurité des piétons.

## Ce qui ne change pas

- Le périmètre de la zone piétonne ne subit aucune modification.
- Le stationnement reste gratuit pendant la première heure (une heure par jour).
- Le coût horaire (0,50 centimes à partir de la 2<sup>ème</sup> heure) reste le plus bas des villes alentour.
- Le stationnement sur la place du Marché reste accessible par la rue des Jacobins (sauf les mercredi et samedi matin).

